

# Cossigny chargé de plaider pour l'établissement à Madagascar

Le 3 avril 1772, Maudave au ministre

---

Un document des Archives Nationales A.N. Col C/5a/3, n°64

---

---

A l'Isle de France le 3 avril 1772

Monseigneur,

Je ne puis m'empêcher de profiter d'une circonstance aussi heureuse pour moi que le voyage de M. de Cossigny en France pour mettre sous vos yeux avec l'hommage de mon respect, quelques détails qui me concernent, sur lesquels j'ose vous supplier de vouloir bien faire quelques réflexions. M. Poivre vous a déjà informé de la nature des services et surtout de l'estime et de l'affection dont il m'honore. J'ai pris de mon côté la liberté de m'adresser directement à vous au départ des premiers vaisseaux de cette année et je vous ai rendu compte de ce qui m'est arrivé relativement à la mission importante et malheureuse que M. le Duc de Praslin m'avait confiée.

Je ne connais personne plus en état que M. de Cossigny de répandre le jour nécessaire sur tout ce qui vous a été écrit à cette occasion. Les choses se sont en quelque sorte passées sous ses yeux. Il a été témoin de mes peines, de mes travaux, de mes soins et du triste fruit que j'en ai recueilli. Une longue résidence dans cette colonie, une étude assidue des affaires qui s'y rapportent, jointes à beaucoup d'esprit, ont mis M. de Cossigny en état de discuter de pareils objets. Il pourra vous dire, si vous daignez l'écouter, combien l'exécution du projet de Madagascar était facile et avantageux, et vous pourrez ensuite décider si ce dessein n'a pas été abandonné sur les plus légères raisons.

Je ne puis me consoler de certaines préventions qui ont influé sur la dernière résolution de M. le Duc de Praslin. Car personne ne doute ici que sans le ton tranchant et décisif des comptes-rendus par M. le Ch. Desroches, je serais encore à Madagascar. Mais trois semaines après son arrivée, étant venu du Fort Dauphin à l'Isle de France lui rendre mes devoirs, je le trouvai dès notre première conversation si opiniâtement décidé contre tout ce que j'avais à lui dire, que ce ne fut pas un grand effort de pénétration de prévoir la catastrophe. Aussi fus-je tenté de ne pas retourner à Madagascar. Mais je sacrifiai mon penchant à mon devoir, et je me déterminai de retourner à mon poste et à passer la plus malheureuse et la plus triste année que j'aie eue dans tout le cours de ma vie.

Il ne faut qu'un peu d'équité pour comprendre à quel point je devais être touché des préventions de M. le Ch. Desroches dans une affaire de cette importance. Il avait pris un chemin bien court pour éluder mes représentations : c'était ou de ne pas m'écouter, ou de nier nettement tout ce que j'osais avancer, même les choses de fait. Ce qui s'est passé entre lui et moi à cette occasion est incroyable. Je lui remis un mémoire rempli de si fortes raisons qu'il eut été victorieux et péremptoire pour tout autre moins prévenu. Il se mit à l'abri de la séduction en me le rendant sans le lire.

Il eut cependant la bonté de me communiquer sa lettre offensive à M. le Duc de Praslin. Elle était l'inverse des miennes. Je disais blanc, il disait noir, et, mieux établi dans la confiance du ministre, il remporta sur moi un triste avantage qu'il voulut bien regarder comme une victoire.

Je me souviens à ce propos que M. le Ch. Desroches, pour discuter ses raisons et les miennes, voulut recourir à un étrange expédient. Il m'offrit de faire assembler un concile, les commandants et les majors de quartier, assistés de tous les notables de l'île, et de plaider contradictoirement devant eux la cause de l'établissement de Madagascar. Vous jugez bien, Monseigneur, que cet appareil me parut assez extraordinaire et, quoiqu'il me le proposât sérieusement, je ne pus lui répondre de même.

Si vous voulez écouter M. de Cossigny, il pourra vous exposer en peu de mots les avantages et les suites de mon projet, et surtout les moyens de le réaliser. Vous en ordonnerez dans votre sagesse ce que vous jugerez convenable au service du Roi. Mais j'ose attendre de votre équité que donnant

quelque attention à mes travaux et à mes pertes, vous voudrez bien m'honorer de votre protection et me procurer quelque marque de la satisfaction de Sa Majesté.

Je suis avec un profond respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Modave

\* \* \*